

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{eme}
Nom de site	123_CHARONNE 75011	Numéro	75111_022_03
Adresse du site	123, rue de Charonne	Hauteur	R + 7 (22.25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) accordée précédemment Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/03/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/08/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/10/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 140° et 260°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	R+6
Estimation	3G/4G/5G : 20° <3V/m ; 140° <4V/m ; 260° <3V/m 5G : 20° <2V/m ; 140° <3V/m ; 260° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27.35m (20°) / 28.10m(140° et 260°) pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antenne	Les antennes sont en résine polyester de teinte crème type RAL 1015. Elles seront installées en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

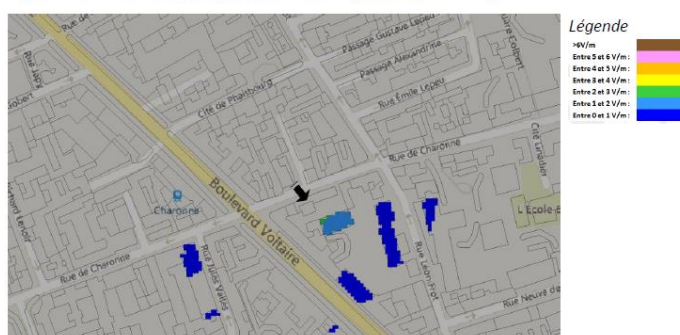
b. Azimut 20°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



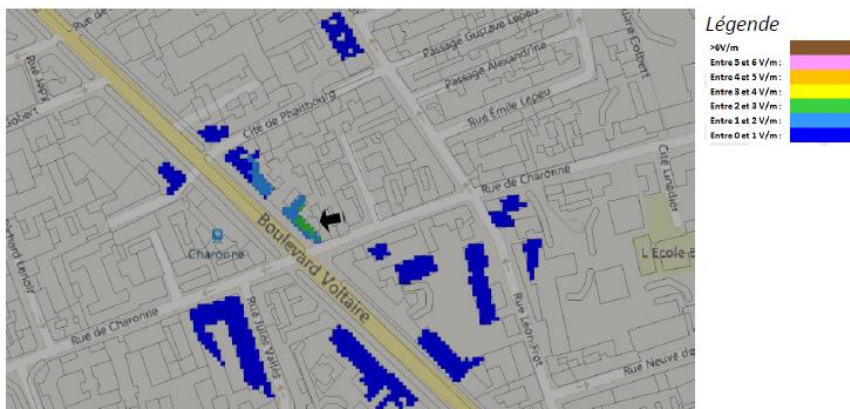
d. Azimut 140°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



f. Azimut 260°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet :

Etat avant :



Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 140°



Azimut 260°

